



des profs toujours plus harcelés – Libération



Pandémie ou pas, les risques pesant sur les personnels de l'Éducation nationale sont les mêmes. Dans son nouveau baromètre consacré au climat scolaire, révélé ce lundi par *Libération*, l'Autonome de solidarité laïque (ASL) relève que deux tiers des dossiers reçus par cette association d'assistance juridique aux enseignants et autres professionnels de l'école portaient, en 2020, sur des cas d'insultes et de menaces et un quart sur de la diffamation. Des proportions similaires à 2019, année non confinée. «Derrière son écran, on est un peu seul»

«Il n'y a pas de risques nouveaux, mais on transpose ces risques dans un autre contexte», éclaire Sylvie Guyot, secrétaire générale de l'ASL. A savoir en ligne, lors notamment de classes virtuelles. Et lorsqu'insultes ou menaces fusent, il arrive que les professeurs encaissent plus difficilement qu'en classe. «Comme on est derrière son écran, dans son univers personnel, on se sent plus attaqué», remarque la secrétaire générale. D'autant qu' «on n'a pas les mêmes ressources quand on est tout seul à la maison. Dans un établissement, on a les collègues, un CPE, un chef d'établissement, un directeur... Derrière son écran, on est un peu seul face à sa classe.»

L'ASL a constaté une nette hausse du nombre de dossiers ouverts au mois de novembre (706 contre 454 un an plus tôt), lorsque les élèves d'élémentaire ont dû à leur tour porter le masque au sein de l'école : des parents se sont opposés à cette mesure, mettant dans l'embarras un certain nombre de professionnels, qui se sont tournés vers l'Autonome, en quête de conseils.

L'Autonome de solidarité laïque a par ailleurs reçu trois fois plus de dossiers pour harcèlement qu'en 2019. Une explosion qui découle plus d'un ressenti que d'une réalité, explique Sylvie Guyot : «Ils ont fait partie des professions qui ne se sont pas arrêtées [durant la pandémie], il y a eu une multiplication d'informations, qui ont parfois été contradictoires, et ça a eu des répercussions très conséquentes mentalement, ça a pu être vécu comme une sorte de harcèlement.»

Les enseignants, CPE ou Atsem, qui se réunissaient le lundi, recevaient des directives liées au protocole sanitaire, étaient chargés de les mettre en place, puis s'entendaient dire le lundi suivant qu'il fallait tout modifier, ont souvent saturé. Ces changements de règles permanents, «c'est très lourd, ça engendre beaucoup de travail. Ça provoque des situations épuisantes et anxieuses, qui créent parfois des conflits», analyse Sylvie Guyot. Sans qu'il s'agisse pour autant, juridiquement, de harcèlement.



Dernier enseignement de ce baromètre, qui persiste d'une année sur l'autre : les personnels d'école primaire se disent davantage «victimes» que leurs collègues du second degré. Toutes professions confondues, 59 % des dossiers de protection juridique concernent ce niveau. *«Les parents ont une interaction physique importante avec ces personnels et les relations avec les enseignants sont moins institutionnalisées que dans le second degré. Du coup, les échanges sont plus nombreux et spontanés, et ça augmente le risque de conflit»*, note Sylvie Guyot. D'autant que, avec la pandémie de Covid et face à des décisions ministérielles parfois difficiles à comprendre, les parents ont tendance à s'en prendre à leurs seuls interlocuteurs de l'Éducation nationale : les professeurs.

